



8h30

Accueil

9h00

Introduction en plénière

- **Pierre Serne**, Vice-président en charge des transports et des mobilités du Conseil régional d'Île-de-France et Vice-président du Conseil du STIF
- **Sophie Mougard**, Directrice générale du STIF

10h00

Ateliers thématiques

Transports collectifs

Rendre les transports collectifs plus attractifs par l'action à l'échelle locale : faciliter la circulation des bus, promouvoir les réseaux de bus, adapter les solutions de TAD, simplifier l'intermodalité, ...

Modes actifs et accessibilité

Aménager et pacifier la voirie, renforcer l'accessibilité, innover en matière de stationnement vélo, ...

Marchandises

Optimiser les conditions de livraisons, préserver et insérer les sites logistiques dans la ville, favoriser l'usage de la voie d'eau et de la voie ferrée.

Modes individuels motorisés

Agir sur les conditions d'usage des modes individuels motorisés : sensibiliser à la sécurité routière, renforcer la lisibilité des politiques de stationnement et encourager la mutualisation, accompagner le développement du covoiturage et/ou de l'autopartage.

12h00

Remise des Trophées 2013 de la Mobilité en Île-de-France

par **Jean-Paul Huchon**, Président du Conseil régional d'Île-de-France et Président du Conseil du STIF

13h00

Partage des bonnes pratiques autour d'un cocktail déjeunatoire

Assises 2013
de la Mobilité
en Île-de-France

Les **Assises de la mobilité** sont l'occasion de partager le bilan de l'action réalisée chaque année par l'ensemble des partenaires de la mobilité et des déplacements en Île-de-France. Ce rendez-vous permettra de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre des mesures du PDUIF.

Afin d'améliorer les conditions de déplacements en Île-de-France et d'aller dans le sens d'une mobilité durable, les actions du PDUIF doivent trouver une concrétisation rapide. Généraliser les bonnes pratiques et lever les freins sont essentiels pour parvenir à ces objectifs.

Les Assises ont ainsi pour objectif de permettre l'échange d'information entre acteurs de terrain. La mise en valeur de réalisations exemplaires, l'exposé de solutions concrètes pour surmonter les difficultés de mise en œuvre des actions du PDUIF seront au cœur des débats.

Les Assises mettent à l'honneur ceux qui font avancer le PDUIF.

Une organisation basée sur **le partage d'expérience**

Les Assises s'adressent tout particulièrement aux élus et cadres des collectivités, acteurs majeurs de la mise en œuvre du PDUIF à l'échelle locale. Elles visent également la mobilisation des partenaires du monde économique et de l'aménagement ainsi que des associations qui ont un rôle clef dans la mise en œuvre des actions.

Elles s'organisent autour d'ateliers consacrés à l'échange d'expériences entre les participants.



Remise des **Trophées de la mobilité** en Île-de-France

Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Île-de-France et Président du Conseil du STIF, remettra les **Trophées 2013 de la mobilité en Île-de-France**.

Ces premiers trophées seront remis à **cinq lauréats** qui ont mis en œuvre pendant l'année écoulée des **projets et réalisations exemplaires** au regard des objectifs et des actions portées par le PDUIF.



En partenariat avec :



Objectifs

L'atelier sera consacré aux actions permettant de renforcer l'attractivité des transports collectifs à l'échelle locale.

Le projet de PDUIF est fondé sur une nouvelle hiérarchisation du réseau de bus. Cette hiérarchisation fixe les principes d'action en termes de développement de l'offre et d'aménagements à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de service.

L'atelier fera ainsi le point sur les principes de développement de l'offre bus envisagés par le STIF et sur les actions à mener à l'échelle des territoires par les acteurs locaux pour accompagner ces évolutions.

Les échanges porteront également sur les opérations permettant d'améliorer les conditions d'intermodalité sur les territoires.

Débats et bonnes pratiques

- Aménager la voirie pour faciliter la circulation des bus, instaurer des priorités en faveur des bus aux carrefours.
- Promouvoir l'offre de bus auprès des usagers.
- Aménager des pôles d'échange multimodaux de qualité : faciliter l'intermodalité en réaménageant l'espace public et la signalétique aux abords des gares.
- Adapter l'offre aux besoins de déplacements : mettre en œuvre à moindre coût des solutions de transport à la demande (TAD) pour les territoires peu denses.

Objectifs

L'atelier sera consacré aux modes actifs, marche et vélo, et à l'accessibilité de la voirie.

Conformément aux principes d'action retenus dans le projet de PDUIF, cet atelier rappellera la nécessaire priorisation des travaux de mise en accessibilité de la voirie, pour la mise en œuvre rapide des actions les plus essentielles. Les échanges porteront ainsi sur les conditions techniques et financières de réalisation pour les collectivités locales.

Le développement des modes actifs, marche et vélo, doit être fortement accompagné par tous les acteurs de la mobilité : aménagements dédiés, sensibilisation, jalonnement et signalétique et enfin stationnement, sont des étapes indispensables de la croissance de ces modes dans les déplacements des franciliens.

Débats et bonnes pratiques

- Rendre la voirie accessible : identifier et traiter les situations bloquantes pour les déplacements des personnes à mobilité réduite.
- Pacifier la voirie : des solutions adaptées aux différents types d'urbanisation et aux besoins des usagers.
- Aménager l'espace public pour le piéton et faciliter les déplacements à pied (jalonnement, signalétique).
- Favoriser la pratique du vélo : créer des itinéraires cyclables et des stationnements vélo sécurisés.

Les ateliers

Les ateliers des Assises de la mobilité sont axés sur les réalisations opérationnelles.

Chaque atelier se déroulera de la manière suivante :

- Rappel synthétique des enjeux du PDUIF sur la thématique de l'atelier.
- Présentations de projets réalisés en Île-de-France concrétisant des actions inscrites au PDUIF et transposables à d'autres territoires.
- Débat par petits groupes entre les participants sur la capacité pour leur territoire à mettre en œuvre des actions similaires :
 - Mettez-vous déjà en œuvre des actions de cette nature ? Dans quel contexte ? Avec quels partenariats, quelle réussite, quelles limites ?
 - Pourriez-vous les mettre en œuvre ? À quelles conditions ? Quels freins éventuels faudrait-il lever ? Quels leviers actionner ?
- Échange collectif sur la base des conclusions des différents groupes qui permettra d'identifier les conditions de réussite et les points de blocage afin d'orienter le pilotage du PDUIF au niveau régional.

Les fiches bonnes pratiques

Au-delà des échanges menés en ateliers, les participants aux Assises auront l'occasion d'échanger sur des actions menées sur leur territoire, ou de rechercher des bonnes pratiques auprès d'autres collectivités franciliennes.

Chaque participant se verra ainsi remettre lors de son arrivée aux Assises deux fiches à remplir pendant la matinée :

- une fiche « **bonne pratique** » pour expliquer de manière synthétique une action qu'il met en œuvre et souhaite mettre en avant,
- une fiche « **recherche de bonne pratique** » pour préciser un type d'action recherché.

Ces fiches seront exposées lors du déjeuner. Chacun pourra alors aller à la rencontre des porteurs d'expériences ou des demandeurs afin d'échanger sur les projets déjà réalisés et les conditions de leur réalisation.



Objectifs

Indispensables à la vie économique de l'Île-de-France et à la satisfaction des besoins de consommation de ses habitants, les activités logistiques sont aussi particulièrement complexes à insérer en zone urbaine dense. Elles sont également révélatrices des enjeux de mixité des fonctions urbaines.

L'enjeu pour les acteurs publics, particulièrement les collectivités, est d'encourager les démarches les plus vertueuses, qui conjuguent développement économiques et préoccupations environnementales, dans le respect de la ville et de l'espace public dans lequel elles s'insèrent.

Deux thématiques seront particulièrement explorées au cours de l'atelier : favoriser l'usage de la voie d'eau et de la voie ferrée pour l'acheminement vers la zone dense, et promouvoir de nouvelles organisations pour la livraison en milieu urbain dense.

Débats et bonnes pratiques

- Conserver des espaces logistiques en zone dense : les insérer efficacement dans le tissu urbain.
- Favoriser l'usage de la voie d'eau : accompagner les initiatives privées, aménager les berges.
- Optimiser les conditions de livraison en répondant aux besoins des professionnels et aux attentes des habitants.



Objectifs

Concernant les modes individuels motorisés, le projet de PDUIF porte le principe d'une régulation de leur usage.

Dans les territoires où des alternatives à la voiture existent, le projet de PDUIF préconise une limitation de l'usage, notamment par des politiques de stationnement adaptées.

Dans les territoires moins denses, là où les alternatives à la voiture sont limitées, les collectivités locales doivent encourager les usages partagés de la voiture.

Enfin, l'amélioration de la sécurité routière est un enjeu primordial qui implique une réelle sensibilisation de tous les publics.

Débats et bonnes pratiques

- Sécurité routière : le rôle des collectivités, des associations et des entreprises en matière de sensibilisation du public.
- L'application des préconisations du PDUIF en matière de stationnement peut passer par des politiques de stationnement innovantes : mutualisation du stationnement privé, nouveaux moyens de paiement.
- Covoiturage et autopartage : quels projets selon les territoires ?